



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Secrétariat général



IHEMI
INSTITUT
DES HAUTES ÉTUDES
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

2021

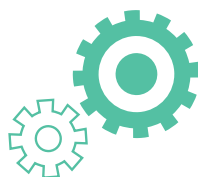
RAPPORT D'ACTIVITÉ





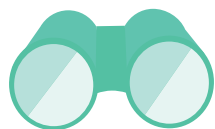
Formation

Études
et recherches



Publications

Diffusion des
connaissances



Prospective

..... SOMMAIRE

Édito du directeur	2
Rappel des missions de l'Institut	4
Organisation de l'Institut	4
Présentation des formations	6
Les formations annuelles	7
Les formations spécialisées	16
Les formations sur mesure	24
Recherche et prospective	28
L'activité de la recherche	29
L'activité de la prospective	33
Publications	34
Partenariats internationaux	36
Organigramme	39
Partenaires	40



Édito du directeur

Le rapport d'activité 2021 que vous vous apprêtez à lire est le premier de l'histoire de l'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI). Pourtant, son contenu est le fruit d'une histoire très riche.

En effet, l'IHEMI, créé par arrêté du ministre de l'Intérieur du 3 septembre 2020, est né d'une fusion entre deux entités anciennes : **l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice** (INHESJ), qui existait depuis trente ans (après s'être déjà appelé Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI) et Institut national des hautes études de sécurité (INHES)), et le **Centre des hautes études du ministère de l'Intérieur** (CHEMI), depuis dix ans.

L'année 2021 a avant tout été marquée par la fusion réussie de ces deux entités dans un nouveau service à compétence nationale relevant du secrétariat général du ministère de l'Intérieur. Avec cette évolution, l'IHEMI continue de maintenir et de développer les thématiques portées par l'INHESJ et le CHEMI autour de trois mots-clefs : **rayonnement, formation et recherche-propective**.

Rayonnement d'abord au sein des ministères et des grands acteurs de la société civile française, grâce à la visibilité de la marque IHEMI qui se développe grâce, notamment, à son vivier d'anciens auditeurs et à ses partenaires institutionnels. Rayonnement également à l'international, grâce à des partenariats de qualité



développés en 2021 avec l'Italie, l'Espagne, l'Argentine, la Tunisie, le Nigéria, le Sénégal, les Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite, entre autres.

Formation ensuite : les modules de formation et les sessions nationales hérités de ces deux structures ont été bien évidemment conservés. Ils attirent de plus en plus d'auditeurs, qu'ils soient cadres du public, du privé, élus, de France ou de l'international. Le catalogue de formations de l'Institut s'est d'ailleurs renforcé en 2021 par la création d'un cycle de la citoyenneté, précieux pour ceux qui agissent en première ligne pour porter et défendre le respect des valeurs et principes qui assurent à la société française sa cohésion.

Enfin, l'Institut a continué à renforcer son activité de recherche en 2021 en organisant de nombreux séminaires et conférences scientifiques en partenariat avec des acteurs universitaires, parlementaires et scientifiques de premier plan comme le CNRS. Les prix de thèse IHEMI permettent de récompenser des travaux scientifiques et innovants sur des sujets de sécurité et de justice ou d'histoire du corps préfectoral et du ministère de l'Intérieur, tandis que le fonds d'investissement pour les études stratégiques et prospectives (FIESP) a soutenu financièrement des projets de recherche aux thématiques fondamentales pour notre futur.

Cette priorité portée sur la prospective s'est également traduite par la production de notes d'analyse prospective par l'Institut.

Toutes ces réalisations ont pu être menées à bien malgré le contexte sanitaire qui aura marqué l'année 2021 et l'ensemble de la communauté de l'IHEMI. Si l'épidémie de Covid-19 a fortement perturbé les activités des départements chargés des formations, le travail réactif des agents a permis à l'Institut de poursuivre ses activités en s'adaptant rapidement au contexte épidémique par la mise en place de modalités de formations alternatives.

Toutes les activités visent à renforcer le caractère interministériel de l'offre pédagogique de l'IHEMI. Cet effort d'ouverture au privé et à l'ensemble de la société civile, qui a été constant au cours des 30 années d'existence de l'Institut, favorise la création d'une communauté d'acteurs sensibilisés aux enjeux de sécurité et de justice.

Je vous laisse consulter les événements marquants de l'IHEMI en 2021 dans ces pages et vous souhaite une excellente lecture.

Eric FREYSSELINARD,
préfet, directeur de l'IHEMI

► 1

RAPPEL DES MISSIONS DE L'INSTITUT

L'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI) assure plusieurs missions :

- Former des hauts responsables des secteurs privé et public aux questions de sécurité intérieure et de justice, gestion de crise, intelligence et sécurité économiques, intelligence artificielle, citoyenneté.
- Assurer une mission de veille, de prospective et d'analyse stratégique.
- Conduire et publier des recherches.
- Faciliter la réflexion pluridisciplinaire sur des questions transversales relevant des missions du ministère de l'Intérieur.
- Participer à la mise en œuvre de la stratégie européenne, internationale et de coopération du ministère de l'Intérieur.
- Réaliser des programmes d'étude et des produits de formation en coopération avec des chercheurs, des universitaires, des scientifiques et des acteurs de terrain en France, en Europe et à l'international.

► 2

L'ORGANISATION DE L'INSTITUT

L'IHEMI comprend trois directions, la direction des cycles et des études (DCE), la direction de la stratégie des risques et des relations internationales (DSRI) et la direction de la recherche et de la prospective (DIREP). Chaque direction est composée de plusieurs départements.

Tous ont en charge l'organisation des formations mais aussi de l'ensemble des activités visant au rayonnement de l'Institut. Les apports de chercheurs et des travaux du département Etudes et recherche permettent de renforcer la qualité des formations dispensées.

► 3

LA FORMATION À L'INSTITUT

220 auditeurs
des formations annuelles

150 formations
proposées / an

DCE

- Département Sécurité et justice
- Département de la formation

DSRI

- Département Intelligence et sécurité économiques
- Département Risques et crises
- Département Réflexion stratégique
- Département Rayonnement international

DIREP

- Département Etudes et recherches
- Département Innovation et prospective
- Département Histoire du corps préfectoral et du ministère de l'Intérieur



Des formations annuelles

3 sessions nationales



Sécurité et Justice



Protection des entreprises et Intelligence économique



Management stratégique de la crise

4 cycles



cycle des hautes études du ministère de l'Intérieur



cycle supérieur Ariane



cycle supérieur d'intelligence artificielle



cycle de la citoyenneté



Des formations pour des publics spécifiques

(préfets, magistrats, collaborateurs parlementaires, officiers de sécurité, etc.)



Des formations sur mesure

pour les administrations et les entreprises

▶ 3

FORMATIONS

Cérémonie de clôture et de remise
des diplômes des sessions nationales
et cycles de l'IHEMI 2020-2021



Pierre de Bousquet

Directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur
Préfet

Mercredi 16 juin 2021 – École militaire, Paris

Pierre de Bousquet, préfet, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur.

Les diverses menaces pesant sur la société – en particulier la radicalisation, la nouvelle criminalité organisée, les violences urbaines, la cyber-délinquance et plus récemment les nouvelles formes de conflits qui éclatent dans le monde rendent nécessaire la constitution d'une communauté de sécurité et de justice, associant à la fois les forces de sécurité intérieure, les services judiciaires mais aussi l'ensemble des ministères concernés, les collectivités locales et différents acteurs du secteur privé. C'est dans cet esprit que l'Institut propose des formations consacrées à ces grands enjeux dans une logique de croisement des connaissances à la fois stratégiques, tactiques et opérationnelles. La qualité de ces formations s'appuie sur un réseau d'intervenants de haut niveau appartenant notamment aux ministères de l'Intérieur, de la Justice et de l'Enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que des universitaires et des acteurs spécifiques de la société civile, afin d'associer enseignement conceptuel et approche plus empirique.

Plusieurs sessions spécialisées à destination de publics spécifiques sont proposées : collaborateurs parlementaires, officiers de sécurité, étudiants, auditeurs étrangers, candidats au tour extérieur d'administrateurs civils et des sous-préfets (TEAC), « Security managers ». L'organisation de ces formations est possible grâce à des partenariats avec des organismes extérieurs tels que le Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale (SGDSN), le club des officiers de sécurité, la Direction de la coopération et de la sécurité de défense (DCSD), l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM) pour ne citer qu'eux (voir liste en fin de rapport).

Les formations annuelles

Les sessions nationales et les cycles sont organisés au rythme de l'année universitaire, sur une année scolaire (de septembre à juin). L'IHEMI actualise chaque année les thématiques abordées, à partir des avis de son comité scientifique et après avoir consulté les acteurs reconnus du monde de la sécurité et de la justice, de la gestion de crise, de la protection des entreprises ou encore de l'intelligence artificielle et en tenant compte des retours d'expérience de la communauté des auditeurs et du ministère de l'Intérieur.

Les auditeurs bénéficient d'une formation longue et intense, au cours de séminaires de deux à cinq jours par mois pendant dix mois, qui leur permet, dans les domaines rattachés aux thématiques de la session, à la fois de rencontrer des acteurs du plus haut niveau de la sécurité et de la justice, de visiter des sites inaccessibles au grand public, de confronter les expériences entre auditeurs et de s'investir dans des groupes de travail chargés d'engager une recherche sur un sujet donné. Un voyage d'étude à l'étranger est également organisé pour chaque session.

Durant cette année de formation, les auditeurs ont pu appréhender les enjeux de pays étrangers tels que la Belgique, les Pays-Bas, ou encore la Grèce et le Portugal.

Dans le cadre de leurs formations, les auditeurs doivent chaque année réaliser un travail collectif ou individuel avec deux objectifs principaux :

- Mobiliser, autour d'un thème d'étude, des connaissances et des expériences différentes pour susciter un débat constructif et enrichir la réflexion sur les enjeux liés aux problématiques soulevées ;
- Produire, à partir d'analyses rigoureuses, des préconisations et conclusions destinées à éclairer les décideurs publics ou privés.

Les travaux de groupe se font dans un Groupe de diagnostic et de stratégies (GDS) et les travaux individuels sont nommés Rapport individuel d'expertise (RIEX).

La session nationale «Sécurité et justice»

La session nationale « Sécurité et justice » est une formation unique d'échanges et de réflexions sur les risques et menaces auxquels sont confrontées nos sociétés. La session a pour objectif de faire partager à une centaine d'auditeurs de haut niveau, appartenant aux secteurs public et privé, une culture de sécurité et de justice.

Le cursus s'articule autour de trois grands objectifs :

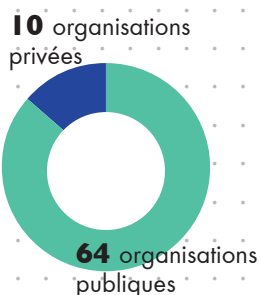
- Expliquer la place et le rôle des acteurs concourant à la sécurité nationale ;
- Appréhender les grands enjeux contemporains de la sécurité et de la justice ;
- Intégrer à la réflexion les dimensions de complexité, veille, anticipation et résilience.

La 33^e session

Après la semaine d'intégration et le séminaire de septembre 2021 consacré à un « État des lieux de la délinquance en France, entre sentiment d'insécurité et approche statistique : quelle adaptation pour les forces de sécurité et les institutions judiciaires ? », les auditeurs de la 33^e session nationale se sont rendus, en octobre, pendant quatre jours, à Bruxelles et à La Haye pour approfondir leurs connaissances lors de visites d'institutions. L'opportunité leur a été donnée de se rendre à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, à la Commission européenne, au Parlement européen ou encore à Europol et Eurojust pour découvrir les perspectives d'une coopération policière et judiciaire en perpétuelle évolution, vouée à répondre aux enjeux contemporains de l'Union. Puis, de novembre à février, les auditeurs ont pu approfondir leurs connaissances sur les thèmes suivants : « Cyberspace et délinquance numérique », « Délinquance des mineurs : agir plus tôt et aller plus loin ? », « Entre police administrative et police judiciaire, quels outils pour lutter contre le terrorisme en France ? », « Quelles nouvelles formes de communication pour les forces de l'ordre et les institutions judiciaires ? »



76 auditeurs, dont
2 de nationalité
étrangère (Belgique,
Espagne)



Visite du site Airbus par les auditeurs de la 33^e session nationale Sécurité et justice.



Les auditeurs ont ensuite restitué leurs travaux qui ont fait l'objet d'un rapport.
Les sujets traités en 2021-2022 ont été les suivants :

- ✓ Comment mieux prendre en compte la diversité de la population française dans le recrutement des différents corps de l'Intérieur et de la justice ?
- ✓ Le rôle du chef hiérarchique dans le contrôle de l'emploi de la force par la Police nationale et la Gendarmerie nationale.
- ✓ Le pillage des ressources naturelles de la Guyane, la constitution d'une économie souterraine préjudiciable à l'équilibre social.
- ✓ La généralisation des cours criminelles départementales : quels enjeux et quelles conséquences ?
- ✓ Bracelet anti-rapprochement : quelle protection pour les femmes victimes de violences ?
- ✓ Nouvelles radicalités et risques de passage à l'acte : quelle prospective pour les services de renseignement ?
- ✓ Les réseaux sociaux comme vecteurs de haine et catalyseurs des passages à l'acte violent chez les jeunes : quelles actions pour les pouvoirs publics ?
- ✓ Opportunités criminelles et crise sanitaire : les enseignements de la pandémie de COVID 19



La session nationale

«Protection des entreprises et intelligence économique»

La session nationale « Protection des entreprises et intelligence économique » est une formation au Titre 7 du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et représente donc un diplôme Bac +5 et plus. Elle est destinée à promouvoir une culture de sécurité et de sûreté, d'intelligence et de souveraineté économique chez les cadres supérieurs des entreprises privées, mais également chez les hauts fonctionnaires concernés par la sécurité des entreprises.

Les objectifs de la session sont de :

- Développer une vision globale de la sécurité-sûreté et une approche intégrée de la maîtrise des risques et menaces.
- Concevoir la sûreté comme un atout de la compétitivité et l'intégrer dans l'élaboration de la stratégie des entreprises.
- Favoriser les synergies entre les différents acteurs dans le but de construire une vision partagée public-privé de l'intelligence et de la sécurité économiques.

La 25^e session

La formation réunit dans son programme la veille, la mise en place d'un dispositif de protection globale, la

cybersécurité, la protection à l'international, le management de crise et les stratégies d'influence, mais également la complexité et les résiliences ainsi que la manière d'appréhender correctement son environnement.

La combinaison des sphères publique et privée se retrouve également dans la diversité des intervenants et formateurs de la session, composée à la fois de hauts fonctionnaires, d'acteurs de la vie économique et de la société civile et d'universitaires spécialisés.

Les groupes de travail de la session fonctionnent comme des lieux d'échanges : veille sur un sujet, collecte d'informations, analyses de problématiques et enjeux, diagnostics au sein d'entreprises de la région parisienne etc. Ce dernier travail au service des entreprises permet par ailleurs de sensibiliser les auditeurs aux questions de sécurité et d'intelligence économiques.



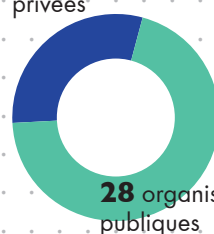
L'exercice de restitution des GDS a donné lieu à la production de quatre mémoires. Les sujets traités sont les suivants :

- ✓ L'impact des normes dans la protection des actifs sensibles.
- ✓ La fonction sécurité-sûreté : de la recherche de performance à la quête de légitimité.
- ✓ La réindustrialisation et la relocalisation des entreprises en France. L'autonomie stratégique industrielle en France.
- ✓ L'acceptabilité du discours politique et hiérarchique à l'épreuve des réseaux sociaux.



40 auditeurs

12 organisations
privées



28 organisations
publiques

La session nationale

«Management stratégique de la crise»

La session nationale « Management stratégique de la crise » est une formation au Titre 7 du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et représente donc un diplôme Bac +5 et plus. Elle est destinée aux dirigeants de haut niveau d'administration publique et privée souhaitant se préparer à affronter des crises et concevoir les stratégies nécessaires pour les éviter. L'objectif de cette session est de mettre les participants en capacité d'initier, dans leur structure, une politique efficace de gestion des risques et de réponse aux crises ainsi que de créer les conditions d'une culture de crise adaptée aux contraintes sociétales et économiques actuelles.

La 9^e session

Pour cette session, la programmation a été fortement imprégnée des enjeux liés à l'anticipation, à la communication de crise ainsi qu'aux facteurs organisationnels et humains (FOH). L'Institut contribue par cette session nationale à sa mission de diffusion d'une culture transversale de gestion de crises. L'ensemble des actions menées dans ce cadre fait de l'Institut – et de son département Risques et crises – une référence en matière de formation et de doctrine dans le domaine du management des risques et de la gestion de crise. Après une semaine d'intégration et de début de formation sur les thèmes « Représenter l'Etat en gestion de crises : regards croisés public/privé » ; « L'organisation de l'Etat en crise » en septembre 2021, les auditeurs ont ensuite eu plusieurs séminaires, une semaine par mois riches en termes de partage de connaissances et de bonnes pratiques :

- Les facteurs humains dans la gestion de crise au Service Départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines (SDIS78), avec le Colonel Stéphane Millot, directeur.
- La résilience de l'Etat et le Plan de continuité d'activité avec le Colonel Tomica Lukic, chargé de mission au bureau planification de la protection et de la sécurité de l'État, au sein du secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN).
- Les dispositifs de crise chez Michelin avec M. Raphaël De Vittoris, chargé de la gestion de crise pour le groupe Michelin.
- L'anticipation des risques numériques et la maîtrise des crises cyber avec Mme Marie-Odile Crinon, présidente fondatrice de MRC2 (management risques crises cyber).



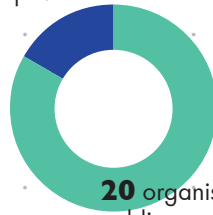
La session s'est organisée autour de quatre groupes de diagnostic et de stratégies (GDS), encadrés par des tuteurs du département Risques et crises et des experts externes à l'IHEMI et constitués autour des sujets de réflexion diversifiés :

- ✓ Rareté et pertinence de la parole en période de crise : quand s'exprimer et à quel niveau pour renforcer la crédibilité du message ?
- ✓ Regards croisés sur le fonctionnement de l'anticipation en conduite de crise en France et à l'étranger.
- ✓ L'alerte et l'information des populations en phase de crise : la population française est-elle positionnée au cœur de sa sauvegarde ?
- ✓ Quelles seront les « crises de demain » et comment l'Etat doit-il s'y préparer ?



24 auditeurs
dont **2** de nationalité étrangère (Algérie, Belgique)

4 organisations
privées



20 organisations
publiques

Exercice de crise pour des auditeurs sur le plateau de crise de l'IHEMI.



Le cycle

des hautes études du ministère de l'Intérieur

Le cycle des hautes études du ministère de l'Intérieur est destiné à des cadres supérieurs à haut potentiel sélectionnés par leurs directions générales. Cette formation permet aux auditeurs de suivre un cursus de plusieurs séminaires dont l'aboutissement est la réalisation d'un RIEX.

Les objectifs de la session sont de :

- Capitaliser des connaissances et échanger sur des thématiques portant sur l'évolution des carrières et sur la modernisation du ministère de l'Intérieur.
- Découvrir les institutions européennes et s'inspirer des modèles étrangers au cours de voyages d'étude et de rencontres ;
- Créer un réseau entre les cadres supérieurs des différentes directions du ministère de l'Intérieur ;
- Réaliser une étude stratégique et prospective pour le ministère de l'Intérieur.

Le 12^e Cycle

Les principaux thèmes abordés au cours de cette formation ont été : la découverte et l'approfondissement des différents services centraux et généraux du ministère de l'Intérieur (secrétariat général, DGP, DGPN, DGGN, DGSCGC, DGEF, IGA...), le leadership, la sécurité globale, les problématiques du management et de la RH, la prise en compte institutionnelle de l'innovation et de la prospective, la communication de l'Etat.



Parmi les sujets de RIEX de l'année 2021-2022 ont été traités :

- ✓ La dimension internationale de la coopération contre la criminalité organisée de type mafieux : nouveaux défis, nouvelles réponses.
- ✓ Anticipation, planification. Le continuum sécuritaire interministériel français à l'épreuve des crises modernes (étude doctorale).
- ✓ Sécurité et défense, entre continuum et confusion : quel engagement pour les armées dans la sécurité intérieure ?
- ✓ La gendarmerie, au sein des forces de sécurité, face à la montée en puissance des intercommunalités dans les territoires (étude doctorale).
- ✓ Quelle gouvernance française de la gestion des flux migratoires dans le continuum de sécurité ?
- ✓ L'évolution du partenariat entre la police nationale et les polices municipales – Comment garantir l'efficacité de la coordination ?
- ✓ Protéger et développer les techniques spéciales d'enquête.
- ✓ La construction de la connaissance scientifique au sein de la sécurité civile.
- ✓ Violences envers les sapeurs-pompiers : quelles réponses institutionnelles ?
- ✓ Quelle place pour la biométrie dans l'identification des étrangers ?
- ✓ La gendarmerie redessine sa proximité au cœur des territoires. Comment mieux produire la sécurité pour et avec la population ?



20 auditeurs
dont **2** de nationalité
étrangère (Espagne, Italie)



Le cycle supérieur Ariane

Le cycle supérieur Ariane est destiné aux cadres féminins du ministère de l'Intérieur afin de promouvoir le leadership, le management et l'évolution professionnelle de ces responsables. A l'issue des séminaires et des séances de coaching, les auditrices rédigent un rapport collectif.

Les objectifs de cette formation sont de :

- Promouvoir l'égalité entre les cadres féminins et masculins dans l'accès aux fonctions supérieures du ministère de l'Intérieur.
- Renforcer le leadership et les compétences managériales des femmes cadres supérieures.



En 2021 le sujet a été « En quête de sens ».



Le 12° Cycle

Le 12° cycle, qui a débuté en septembre 2021, a regroupé 17 auditrices, dont une de nationalité étrangère (Espagnole).

Les principaux thèmes abordés au cours de cette formation ont été la place des cadres supérieurs féminins au sein du ministère de l'Intérieur, la recherche de sens en période de crise, le maintien de la distinction entre un management masculin et un management féminin ou encore les femmes et les médias.

La formation a également permis l'alimentation des réflexions par la rédaction d'une étude collective traitant d'une thématique de management ou de RH, déclinable au sein du ministère, en s'inspirant notamment des bonnes pratiques du secteur privé.



17 auditrices
dont **1** de nationalité
étrangère (Espagne)



Déplacement à Forbach pour les auditeurs du 4^e cycle supérieur d'intelligence artificielle.

Le cycle supérieur d'intelligence artificielle

Le cycle supérieur d'intelligence artificielle permet à des cadres du ministère de l'Intérieur et d'administrations partenaires la conduite de projets et la veille stratégique en matière d'intelligence artificielle. Cette formation offre aux participants une occasion d'échanger avec les plus grands spécialistes français et permet de créer en transversalité ministérielle une véritable communauté de projets et d'échanges. Ce cycle est destiné à des cadres confirmés, sélectionnés par leurs directions générales, ayant vocation dans les deux années à conduire un projet d'intelligence artificielle ou à y contribuer.

Les principaux objectifs de cette formation sont de :

- Mesurer l'impact de l'intelligence artificielle dans la société et se former à ses mécanismes.
- Sensibiliser aux risques et opportunités du développement de l'intelligence artificielle pour la sécurité intérieure.
- Concevoir une analyse de coopération territoriale et internationale.
- Favoriser la coopération franco-allemande en matière d'intelligence artificielle.

Il s'appuie en premier lieu sur les compétences des services du ministère : la direction du numérique (DNUM), la direction générale de la Gendarmerie nationale (DGGN), la direction générale de la Police nationale (DGPN), la direction générale de la Sécurité civile et de la

gestion des crises (DGSCGC) ainsi que la délégation ministérielle pour l'Intelligence artificielle (DMIA). L'IHE-MI veille aussi à proposer des réflexions et des pistes nouvelles issues des universités, du monde scientifique et de l'entreprise, ou en provenance de ministères de l'Intérieur européens. Le cycle s'articule au travers de 25 séquences de formation et de visites de terrain.

Le 4^e cycle

Le 4^e cycle supérieur d'intelligence artificielle, qui a débuté en septembre 2021, a réuni 14 auditeurs.

Les principaux thèmes abordés lors de ce cycle ont été : les bases de l'intelligence artificielle, les risques et opportunités, les expériences d'intelligence artificielle, la gestion de projets en intelligence artificielle, l'intelligence artificielle territoriale et les pôles d'excellence, l'intelligence artificielle et la sécurité intérieure et la coopération européenne en matière d'intelligence artificielle.

Au cours de l'année 2021, le cycle a eu lieu entre mars et décembre. Le séminaire franco-allemand de réflexion prévu à Berlin en novembre 2021 n'a pu être maintenu compte tenu des conditions sanitaires.



14 auditeurs

Le cycle de la citoyenneté

Le cycle de la Citoyenneté a une vocation d'approfondissement institutionnel. Il propose à des cadres ou référents de niveau A ou A+ d'aborder tous les aspects théoriques et pratiques de cette notion essentielle pour la cohésion de notre société. Les sujets qui constituent le programme sont les fondements de la citoyenneté et de la Nation, les trois pouvoirs et leurs interactions, la fabrication de la Loi, l'éducation à la citoyenneté, les leviers d'égalité des chances et de socialisation, la laïcité, la radicalisation et le séparatisme, l'immigration, l'intégration et l'accès à la nationalité.

Les principaux objectifs de ce cycle sont de :

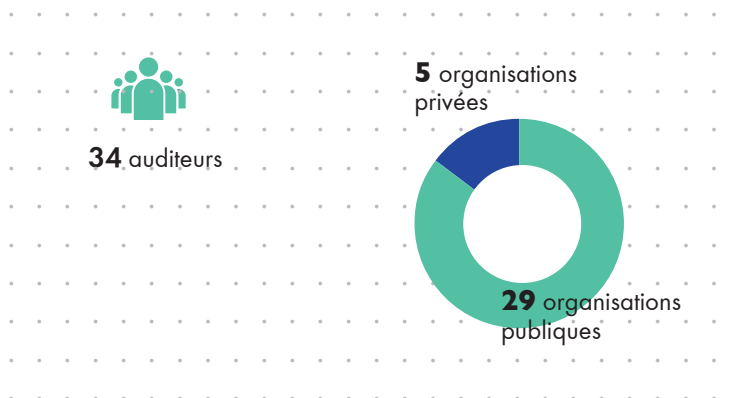
- Conforter les connaissances des institutions et des dispositifs promouvant la citoyenneté.
- Susciter l'échange et la réflexion.
- Passer en revue les repères historiques et sociologiques.
- Faire le point des textes en vigueur et en chercher la traduction opérationnelle pour en interroger l'efficacité.

Le cycle est organisé en séminaires mensuels, faisant intervenir des responsables publics et privés, experts, universitaires, autour de thématiques telles que l'éducation à la citoyenneté, la fabrique et la mise en œuvre de la loi ou encore la laïcité. Il comprend également des déplacements dans les institutions et auprès des acteurs de terrain permettant des échanges d'expériences entre professionnels et auditeurs notamment aux deux chambres du parlement, dans un palais de justice, une mairie ou une préfecture.

Le 1^{er} cycle

Le premier cycle de la citoyenneté, qui a débuté en septembre 2021, a regroupé 36 auditeurs

Les principaux thèmes abordés dans cette première édition ont été la citoyenneté, la nation, la séparation des pouvoirs, l'égalité des chances et la socialisation, la prévention contre la radicalisation et le séparatisme ou encore l'accès à la nationalité.





Déplacement à la préfecture de l'Essonne pour les auditeurs du 1^{er} cycle de la citoyenneté.
Accueil d'Éric Jalon, préfet de l'Essonne.

Les formations spécialisées

La formation des officiers de sécurité



Les administrations et entreprises françaises comptent près de 4000 officiers de sécurité qui constituent un maillon essentiel de la préservation du secret de la défense nationale. Elaborée en partenariat avec le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) et le club des officiers de sécurité, renforcée chaque année depuis sa création en 2018, cette formation participe à la réflexion sur une meilleure protection du secret de la défense nationale au travers de la délimitation du secret, la gestion des informations et supports classifiés, la sécurité des biens et des personnes ou encore la dimension pénale du secret de la défense nationale.

Le but de cette formation est de :

- Former aux fonctions d'officier de sécurité.
- Approfondir et compléter la formation de ce public par une approche globale des enjeux de sécurité ayant trait à la préservation du secret de la défense nationale.
- Favoriser les échanges dans le cadre d'une formation généraliste regroupant des profils d'expérience et d'origine géographique hétérogènes.
- Encourager le dialogue entre les participants et avec les intervenants au plus près des préoccupations communes, en décloisonnant les univers professionnels.

Au cours de l'année 2021, une formation « OS » a été organisée en novembre. La vingtaine d'officiers de sécurité ainsi formés a pu participer à un exercice de mise en situation sur le fondement d'un cas concret, animé par le Club des officiers de sécurité.

La session régionale « Jeunes »



La formation de la jeunesse à la sécurité et la justice est nécessaire pour développer des compétences et des talents. La session régionale « Jeunes » se déroule pendant cinq jours, en alternant conférences, visites de sites et travaux de groupe.

Les objectifs principaux de cette session sont :

- De sensibiliser des étudiants de Master 2 et en doctorat (Institut d'études politiques, grandes écoles, universités...) et de compléter la formation des jeunes professionnels par une approche globale sur les enjeux de sécurité et de justice à travers des conférences, des travaux de groupe et des visites.
- De lier l'enseignement universitaire à la pratique professionnelle, en facilitant les partenariats en vue d'attirer des étudiants à fort potentiel vers les métiers de la sécurité, d'encourager les universités et grandes écoles à prendre en compte dans leur enseignement les questions liées à la sécurité et à la justice sous tous leurs aspects et à s'ouvrir à des interventions de praticiens de haut niveau.
- D'encourager à l'échelle régionale un dialogue entre les professionnels de la sécurité et de la justice en décloisonnant les univers professionnels.

Au cours de l'année 2021, une session a été organisée en juillet à Paris pour 54 auditeurs.



Visite du Commandement des forces aériennes de la Gendarmerie nationale (CEFAG).



La formation

des collaborateurs parlementaires



93 auditeurs

En partenariat avec l'Assemblée nationale depuis 2017, puis avec le Sénat en 2018, cette formation a pour but de familiariser une cinquantaine de collaborateurs parlementaires aux problématiques de sécurité et de justice en alliant conférences et visites de services opérationnels.

Ses objectifs sont de :

- Renforcer les capacités de compréhension des questions de sécurité et de justice des collaborateurs parlementaires.
- Donner les outils pour développer des réflexions apportant une plus-value au traitement de ces questions dans le cadre de l'activité parlementaire.

Au cours de l'année 2021, une session de formation des collaborateurs parlementaires a été organisée en décembre. Ont été notamment abordées les enseignements et expériences de légalisation du cannabis dans le monde, la gestion démocratique des foules dans le cadre du maintien de l'ordre, les violences intrafamiliales, le rôle du préfet en matière de sécurité dans les territoires, l'avenir de la justice et la sécurité environnementale et les nouveaux outils juridiques pour lutter contre les phénomènes de délinquance des mineurs.

La formation

des étudiants de la SKEMA Business School



26 auditeurs

En partenariat depuis une dizaine d'années, la Skema Business School et l'Institut collaborent pour sensibiliser à la sécurité économique. Cette formation vise à permettre aux étudiants de compléter leurs connaissances du monde de l'entreprise et de l'environnement concurrentiel international pour leur apporter une nouvelle grille de lecture stratégique. Cette collaboration s'effectue dans le cadre du master of Science « International Strategy and Influence » organisé par la Skema Business School.

Les objectifs de la formation sont de :

- Donner aux étudiants une culture approfondie dans les domaines de la sécurité économique et la protection des entreprises.
- Permettre aux étudiants de connaître les acteurs de la sécurité économique.
- Développer leur capacité à déceler et classer les vulnérabilités rencontrées par les organisations.
- Apporter la connaissance théorique et pratique des outils de l'intelligence économique et de la gestion de crise.



Philippe Court, préfet du Val-d'Oise et Emmanuel Aubry, préfet de la Sarthe interviewés par Ulysse Gosset, journaliste, sur le plateau de médiatraining de l'IHEMI.

Le cycle de formation

« De la veille à l'analyse »



14 auditeurs

Ce cycle comporte deux modules : un premier de deux jours, ouvert à tous publics et un module complémentaire de trois jours, dit d'expertise. Il est destiné aux personnes travaillant dans les secteurs privé et public, aux personnels du milieu associatif, aux étudiants, aux indépendants, aux entrepreneurs et auto-entrepreneurs, aux professions libérales ou aux consultants. Le but est d'apprendre à recueillir, sélectionner, analyser et mettre en forme des informations clés concernant un secteur d'activité et de transmettre des outils et des méthodes directement utilisables pour mettre en œuvre l'activité de veille.

Ses objectifs principaux sont de :

- Sensibiliser à la mise en place et au pilotage d'un système de collecte, d'exploitation et de diffusion efficace et cohérent.
- Acquérir une méthodologie concrète et opérationnelle.
- Apporter les savoir-faire nécessaires à la mise en place d'une cellule au sein d'une structure.
- Mettre à disposition des outils gratuits pertinents et tout aussi efficaces que des solutions onéreuses.
- Donner à l'humain toute sa place dans la démarche de veille.

Le cycle supérieur

d'études territoriales



162 auditeurs

Le cycle supérieur d'études territoriales de niveau II est axé sur le management en situation de crise, il est destiné aux hauts fonctionnaires accédant pour la première fois à un emploi fonctionnel (sous directeurs, sous-préfets, commissaires divisionnaires de la Police nationale et officiers supérieurs de la Gendarmerie nationale).

Ses objectifs sont de travailler sur :

- Le management en situation de crise.
- La communication de crise.
- Le fonctionnement du COD et la connaissance des acteurs mobilisés.
- La circulation d'informations au sein du COD et la remontée d'informations au préfet pour aide à la prise de décision.

L'organisation de la formation s'articule autour d'immersions lors d'exercices de crise et d'ateliers de prise de parole devant les médias en situation de crise ou sensible.

La formation

"Security manager"



31 auditeurs

La formation « Security manager » est le fruit d'un partenariat avec le Club des Directeurs de sécurité et de sûreté des entreprises et vise à transmettre les clés de compréhension et d'analyse ainsi que les cadres juridiques utiles à l'exercice de fonctions dans le domaine de la sûreté. Elle est répartie sur deux modules de trois journées. Elle est destinée à des cadres intermédiaires, des responsables des directions sûreté/sécurité, des responsables de gestion des risques et de gestion des crises ou tout professionnel issu de la sphère publique ou privée.

Elle a pour objectifs de :

- Comprendre les enjeux de sécurité.
- Accroître les capacités à identifier et hiérarchiser les risques et les menaces et mettre en place une politique adaptée de sécurité, en intégrant les contraintes juridiques, organisationnelles, managériales et budgétaires.
- Renforcer la capacité d'encadrement opérationnel et de gestion de crise.
- Elaborer et mettre en œuvre une politique de sûreté préventive.
- Concevoir et implémenter un plan de sécurité / sûreté intégrés au système de management de l'organisme.
- Appréhender et mettre en cohérence la gestion de la sécurité / sûreté avec la continuité d'activité, la gestion de crise et la résilience.

Au cours de l'année 2021, les deux modules ont eu lieu aux mois de mars et d'avril. Les thèmes abordés ont notamment été l'analyse du risque sûreté et la sécurité économique, la protection des actifs matériels, la politique de protection de l'information, la lutte contre la fraude et la contrefaçon, la protection juridique du patrimoine immatériel, la sécurité des événements, les déplacements professionnels et les mobilités internationales, la lutte contre la radicalisation en entreprise, la gestion de crise ou encore la continuité d'activité.

La formation

intelligence juridique et sécurité économique



21 auditeurs

Cette formation à destination des avocats, juristes et magistrats a été conçue et mise en œuvre en partenariat avec l'Ecole de formation des Barreaux de la Cour d'Appel de Paris à la demande de cette dernière. Elle comprend six modules de formation dédiés principalement à la sécurité des usages numériques et la protection du patrimoine immatériel des entreprises. Elle vise à permettre aux auditeurs d'apprendre à faire face à la multiplication des menaces et des actes de cybermalveillance et mettre en place une culture de sécurité / sûreté, d'identification et de gestion des risques et de protection du patrimoine informationnel.

Elle a pour objectifs de :

- Savoir conseiller et accompagner les acteurs économiques et les sensibiliser aux enjeux juridiques de la sécurité et de l'intelligence économiques.
- S'intéresser à la protection des actifs immatériels.

Au cours de l'année 2021, les modules ont eu lieu du mois de mars au mois d'avril. Les principaux thèmes abordés ont été l'extraterritorialité du droit américain dans ses dimensions juridiques et pratiques, la valorisation et la préservation des actifs matériels de l'entreprise, la protection des données personnelles et stratégiques, l'identification, la qualification et le traitement juridique des atteintes liées à l'image et à la réputation, le droit de la cybersécurité, le concept de preuve numérique et la lutte contre la cybercriminalité et l'appréhension et le traitement d'une scène informatique.

Le cycle de formation initiale spécifique

« Référent de sécurité économique »



23 auditeurs

Le cycle « Référent de sécurité économique » intervient dans un contexte d'intensification et de diversification des menaces et des risques d'ingérence étrangère en matière de sécurité économique. Ces menaces et risques concernent tout particulièrement les sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT) et les pôles de compétitivité. Le but de ce cycle est d'accompagner de manière approfondie les acteurs de la recherche et de l'innovation, tout en développant leurs compétences internes en matière de sécurité économique. Elle est destinée aux référents de sécurité économique des SATT, à des personnels assurant des missions similaires au sein d'autres types de structures de valorisation la recherche et de soutien à l'innovation.

Ses objectifs sont de :

- Développer une vision globale de la sécurité économique et une approche intégrée de la maîtrise des risques et des menaces au sein d'une organisation.
- Concevoir la sûreté comme un atout de la compétitivité de la structure et l'intégrer dans l'élaboration de sa stratégie et de sa dynamique de développement.
- Comprendre le rôle et l'articulation des rôles, pour favoriser les synergies dans le but de construire une vision partagée public/privé de la sécurité.
- Appréhender les enjeux de sécurité économique pour les SATT, les pôles de compétitivité et les autres types de structures de valorisation de la recherche et de soutien à l'innovation.
- Identifier les menaces et risques susceptibles de porter atteinte aux intérêts de sa structure et aux intérêts économiques, industriels et scientifiques de la Nation.
- Concevoir les réponses à apporter à l'ensemble des risques et menaces identifiés, pour protéger l'information et les actifs matériels de la structure.

Le cycle se déroule en deux modules de trois jours.



Visite des studios de Canal+.

La chaîne de commandement territorial



114 auditeurs

Cette formation, organisée depuis 2006, est destinée à l'équipe préfectorale et à l'ensemble des services mobilisés en centre opérationnel départemental (COD) lors d'une crise. Ses objectifs principaux sont de travailler en alternant la théorie, le partage de bonnes pratiques, les outils et kits réflexe et plusieurs mises en situation telles que :

- Le fonctionnement du COD et la connaissance des acteurs.
- La circulation d'informations au sein du COD et la remontée d'informations au décideur pour aide à la prise de décision.
- La compréhension du positionnement du COD par rapport aux échelons opérationnels/stratégiques.
- La communication de crise.

Elle est organisée en modules théoriques et mises en situation visant à une culture commune de gestion et de communication de crise.



Les Journées

d'études et de réflexion (JER)



271 auditeurs

Elles sont réservées aux cadres dirigeants du ministère de l'Intérieur et participent à l'élaboration de la réflexion prospective et stratégique du ministère. Elles regroupent des membres du corps préfectoral et des responsables de la sécurité intérieure en contribuant à la consolidation des savoirs et à l'échange des expériences.

Les objectifs des JER sont de :

- Elaborer des recommandations prospectives et stratégiques sur des thématiques clés pour le ministère ;
- Identifier les bonnes pratiques pouvant remonter du terrain ;
- Produire des notes de réflexion.

Les JER se déroulent sur une journée complète lors de laquelle ont lieu plusieurs interventions d'experts du terrain, de hauts responsables d'administration centrale et de hauts cadres du secteur privé pour partager leur vision stratégique sur un thème majeur, suivies de questions et d'échanges entre participants et intervenants.

Les principaux thèmes des JER au cours de l'année 2021 ont été :

- le rôle du Préfet dans la mise en œuvre du plan de relance ;
- le développement économique et la protection des entreprises ;
- la présentation historique, culturelle et géopolitique de l'islam et la lutte contre la radicalisation et le séparatisme ;
- l'immigration l'asile et les « squats » ;
- les réseaux sociaux et la communication ;
- le rôle du Préfet en matière de coordination de la sécurité globale, avec un focus sur la lutte contre les stupéfiants ;
- l'environnement, la biodiversité et l'urbanisme.



Les Matinales



230 auditeurs

Ces séquences sont destinées aux cadres dirigeants et supérieurs du ministère de l'Intérieur et d'autres administrations.

Dans le cadre de la préparation de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, l'IHEMI a proposé tout au long de l'année, en partenariat avec la Direction des affaires européennes et internationales (DAEI), des conférences d'experts sur des sujets d'actualité européenne dans le domaine de la justice et des affaires intérieures (JAI), en incluant les conseillers diplomatiques à son public cible.

Les objectifs principaux ont été de :

- Donner une appréhension globale d'un sujet d'actualité européen dans le domaine JAI.
- Sensibiliser le plus grand nombre de décideurs à l'articulation entre les sujets JAI sur le plan national et européen.

Les conditions sanitaires ont impliqué que ces formations se déroulent à distance. Les conférences ont rassemblé près de 230 auditeurs et les thèmes abordés ont été la Cybersécurité et l'espace numérique, la coopération policière européenne, le pacte migratoire et l'espace Schengen et son évolution.



Les Méridiennes

Ces conférences à destination des hauts fonctionnaires et hauts responsables en poste en administration centrale permettent un débat entre des représentants de divers secteurs de la fonction publique. Un conférencier et un expert national animent ces séances de réflexion collective sur des thèmes d'actualité.

Leurs objectifs sont de :

- Faciliter une réflexion commune sur l'actualité ministérielle et gouvernementale.
- Renforcer la communication et la cohésion entre hauts responsables d'administration centrale.

Compte tenu de la crise sanitaire, durant l'année 2021, les méridiennes ont été suspendues.



Les Nocturnes

Ces dîners-débats à destination des directeurs et sous-directions d'administrations centrales sont l'occasion de rencontrer des acteurs de haut niveau afin de s'enrichir de l'expérience d'intervenants extérieurs au ministère de l'Intérieur et donnent l'opportunité de débattre sur des thématiques prospectives à l'horizon 2030.

Leurs objectifs sont de :

- Permettre un accès privilégié à des analystes majeurs.
- Faciliter une réflexion commune sur des visions stratégiques susceptibles d'impacter le ministère.

Compte tenu de la crise sanitaire, ces rencontres n'ont pas eu lieu au cours de l'année 2021.



Cycle Ariane Junior.



Le cycle junior

Ariane



15 auditrices

Ce programme est destiné aux jeunes femmes cadres supérieures du ministère de l'Intérieur. Cette formation vise à promouvoir le leadership, le management et l'ambition professionnelle de ces responsables.

Ses objectifs sont de :

- Anticiper et préparer les jeunes cadres supérieurs féminins aux postes à haute responsabilité du ministère, et affirmer leur leadership en améliorant leur maîtrise des savoirs dans le champ du management.
- Créer un effet de réseau par une mise en relation avec des cadres dirigeants féminins expérimentés et les anciennes auditrices du cycle supérieur Ariane.

- Promouvoir l'égalité entre les hauts cadres féminins et masculins du ministère.

- Renforcer le leadership et les compétences managériales des femmes cadres supérieures et à haut potentiel.

Le cycle a été organisé en quatre séminaires de mars à juin. Les principaux thèmes abordés ont été « la construction des réseaux professionnels chez les cadres dirigeants féminins », « l'accès aux emplois les plus élevés de la DGPn », « la parité et la promotion aux hautes fonctions dans les DG » ou encore « les différents sociotypes de leadership ».

Les formations sur-mesure

La formation

en communication de crise et média training



23 auditeurs

Cette formation est organisée en relation étroite avec la direction de la communication du ministère de l'Intérieur (DICOM) et du service d'information du gouvernement (SIG). Elle propose des modules au bénéfice des préfectures et de leurs communicants, des directions de la communication des ministères demandeurs, des cabinets ministériels des hauts dirigeants amenés à prendre la parole devant les médias en situation sensible ou de crise.

Ses objectifs sont de :

- Comprendre les enjeux et principes de la communication en situation tendue.
- Décrypter le processus de médiatisation des crises, appréhender les attentes de la population, comprendre le fonctionnement des médias.
- Comprendre les caractéristiques de l'opinion et identifier les facteurs de risque d'opinion.
- Définir et mettre en place une stratégie de communication de crise.
- Comprendre les clés de fonctionnement des réseaux sociaux.
- Se préparer à une interview : règles de base, maîtrise de la parole, de son discours.
- Elaborer des messages clés adaptés à la diversité des publics cibles.
- Savoir faire face à tous types de questions.

Cette formation s'articule en deux modules complémentaires : les apports théoriques et kits réflexes de communication de crise, et la mise en pratique par le partage de bonnes pratiques et l'analyse de cas d'actualité média training.

La formation

réfèrent PCA (Plan de continuité d'activité)



11 auditeurs

Cette formation, créée en 2017, est destinée aux référents PCA nouvellement nommés ou en poste, ou à tout référent qui souhaite revoir les fondamentaux de la continuité d'activité. Ses objectifs principaux sont de dispenser les règles de base, les principes, les méthodes et les outils pratiques de la mise en place d'une démarche de continuité d'activité au sein d'une entité.

Elle est organisée autour d'une partie théorique sur la connaissance du cadre gouvernemental, l'identification et la connaissance des mécanismes, l'élaboration et le pilotage de la mise en œuvre d'un plan de continuité d'activité et la participation au management de la continuité d'activité ; et d'une partie pratique avec une mise en situation « gestion de crise » et des réflexions collectives sur le déploiement et la mise en œuvre d'un PCA.

Cas pratiques au profit des ministères sociaux.





La formation

des équipes dirigeantes de grands opérateurs ou acteurs publics



162 auditeurs

Cette formation vise à exercer les membres de direction au pilotage d'une crise complexe.

Elle a pour objectifs de :

- Comprendre la crise et sa dynamique.
- Savoir prendre des décisions stratégiques.
- Mettre en place une stratégie de communication de crise.
- Appréhender l'environnement institutionnel et des parties prenantes.
- Identifier le bon positionnement des cellules.

La formation s'organise en alternance entre mises en situation, théorie, partage de bonnes pratiques, propositions d'outils et de kits réflexe afin de travailler le management et la prise de décision en situation sensible, la communication de crise, le positionnement stratégique de la cellule de crise, la cartographie des acteurs et les relations interacteurs en gestion de crise et les facteurs humains et les compétences non techniques en gestion de crise.

La formation

COMEX et CODIR des opérateurs et entreprises stratégiques



257 auditeurs

Cette formation est destinée aux équipes de crise du secteur privé.

Ses objectifs principaux sont :

- Entraîner les membres d'un comité exécutif (COMEX), d'un comité de direction (CODIR) au pilotage stratégique d'une crise complexe.
- Comprendre la crise et sa dynamique.
- Prendre des décisions stratégiques.
- Mettre en place une stratégie de communication de crise.
- Appréhender l'environnement institutionnel et des parties prenantes.

La formation s'articule en exercices théoriques et pratiques afin de travailler le management et la prise de décision en situation sensible, la communication de crise, le positionnement stratégique de la cellule de crise, la cartographie des acteurs et les relations interacteurs en gestion de crise, les facteurs humains et les compétences non techniques en gestion de crise ou encore l'étude de crise avec scénario réalisé sur mesure et adapté à la structure.



Études de crises dynamiques au profit des auditeurs de l'INSP à Strasbourg.

Le séminaire

tour extérieur des administrateurs civils et des sous-préfets



46 auditeurs

Depuis 2018, l'Institut organise un séminaire à la demande de la sous-direction du recrutement et de la formation (SDRF) du ministère de l'Intérieur. Cette formation vise à compléter la préparation des candidats en leur apportant un éclairage sur les problématiques actuelles de sécurité et de justice dans la perspective du concours interne.

La formation comprend deux journées composées de conférences et tables rondes animées par des hauts fonctionnaires, des officiers supérieurs de la police nationale et de la gendarmerie nationale et des universitaires.

La formation

au profit de l'ENA – INSP (depuis le 1^{er} janvier 2022)



124 auditeurs

Il s'agit d'une formation en gestion et communication de crise.

Ses objectifs principaux sont de :

- Travailler le management et la prise de décision en situation sensible.
- Maîtriser la circulation d'informations entre les acteurs mobilisés.
- Savoir prendre en compte l'humain en gestion de crise.
- Pouvoir positionner la cellule de crise de façon stratégique.

La formation est composée de mises en situation comprenant des exercices de crise et des conférences de presse.



Visites de sites opérationnels. Ici la cellule de crise de la mairie de Paris.

La formation

au profit de l'École de guerre



38 auditeurs

Dans le cadre du module d'approfondissement « sécurité intérieure » dispensé aux promotions de l'École de Guerre, l'Institut organise un programme de formation et de réflexion spécifique. Ses principaux objectifs sont de mettre en exergue le rôle du chef dans un contexte de prise de décision en situation de crise en abordant les questions du risque et de la gestion des crises.

La formation s'organise sous forme de conférences, de tables rondes, de visites de salles opérationnelles et d'exercices de crise.

Les thèmes développés sont :

- La définition de la crise et la gestion d'une crise d'ampleur.
- La gestion de l'humain ;
- Le droit de la crise.
- La gestion de crise en Outre-mer et à l'international.
- La gestion de crise dans le privé.
- La gestion de crise dans le domaine de la sécurité civile.
- La gestion de crise en département.
- La gestion d'une crise cyber.

Au cours de l'année 2021, la formation a eu lieu à la fin du printemps pour une trentaine d'auditeurs.

La formation

des écoles et universités



52 auditeurs

Cette formation, organisée au profit d'universités et écoles, a pour objectif de transmettre aux étudiants une culture de la gestion des crises adaptée aux fonctions qu'ils exerceront. Ses principaux objectifs sont de confronter les étudiants de cursus spécialisés ou généralistes aux symptômes de la crise et de les sensibiliser aux réflexes et bonnes pratiques en matière de gestion et de communication de crise.

Elle est composée de mises en situation comprenant des exercices de crise et des ateliers de media training.

► 4

RECHERCHE ET PROSPECTIVE

Colloque « Sécurité et Ruralités », Sénat.

Les activités de recherche et de prospective de l'Institut se déroulent au sein de la direction de la recherche et de la prospective (DIREP). Cette direction réalise les travaux scientifiques confiés à l'Institut, à destination des décideurs et institutions en charge de l'action publique de sécurité et de justice, ministères et organismes interministériels principalement.

L'activité de recherche

Ces différents travaux permettent notamment d'évaluer les nouveaux risques, menaces et vulnérabilités du monde contemporain, en intégrant une approche de terrain. Les chercheurs de l'Institut sont issus de diverses disciplines et spécialisés sur les thématiques :

- Du terrorisme et de la radicalisation violente.
- De l'analyse des trafics internationaux.
- Des rapports entre les institutions régaliennes et la population.
- Du management du risque et la gestion de crise.
- De l'histoire du corps préfectoral et du ministère de l'Intérieur.

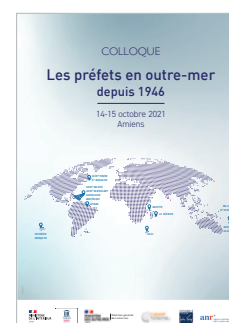
Les chercheurs sont également impliqués dans les activités de tous les départements de formation à travers la conception des programmes et la participation aux enseignements.

Enfin, ils mettent en œuvre la politique de soutien à la recherche en siégeant au sein d'instances scientifiques d'institutions partenaires, en organisant chaque mois les Rendez-vous de la recherche et en conduisant la sélection des Prix de thèse et de Master 2.

Parmi les projets en cours le projet APRIL (optimiser l'anticipation et la prise de décision en situation de crises extrêmes pour maintenir la résilience de la société) s'interroge sur comment optimiser l'anticipation et la prise de décision en situation de crise extrême pour maintenir la résilience de la société. Ce projet est financé par l'Agence nationale de la recherche, il met en lumière les outils et méthodes concrets qui visent à améliorer la réaction des services publics et opérateurs privés concernés à travers une analyse des catastrophes climatiques.

La DIREP a accueilli en son sein le Comité d'histoire préfectorale et du ministère de l'Intérieur. Le numéro sur *Vichy et les préfets* a été diffusé à tous les préfets. Plusieurs événements ont été conduits et organisés par ce département, parmi lesquels deux colloques en 2021 :

- « Les femmes dans le corps préfectoral », en partenariat avec le Centre d'études et de recherches de sciences administratives et politiques (CERSA) du CNRS (8 novembre 2021).
- « Les préfets en outre-mer depuis 1946 » (les 14-15 octobre 2021 à la préfecture de la Somme et à l'Université d'Amiens).





Cérémonie de remise des prix de thèse et de master 2.



L'Institut a remis en décembre les prix de thèse IHEMI 2021 :

- Le 1^{er} prix a été décerné à Amos Frappa pour sa thèse en histoire, soutenue à l'École des hautes études en sciences sociales : « Edmond Locard et la police scientifique. »
- Le 2^e prix a récompensé Marine Delaunay pour sa thèse en sociologie, soutenue à l'Université de Bordeaux : « Les violences entre partenaires intimes : de l'indignation politique et morale aux pratiques routinières des institutions pénales. Une comparaison entre la France et la Suède ».
- Un prix spécial a été attribué à Charlène Cotard pour sa thèse en psychologie, soutenue à l'Université Rennes 2 : « Études des déterminants de la coordination d'équipe au sein de la Police nationale: rôle médiateur du système de mémoire transactive sur l'efficacité opérationnelle ».

Il a également été organisé un prix de master 2. Pour la pre-

mière fois, l'IHEMI en soutien aux jeunes chercheurs de master a organisé un prix de Master 2 récompensant les meilleurs articles tirés d'un mémoire de master par un prix financier et permettant ainsi une publication dans les *Cahiers de la sécurité et de la justice*.

Organisation d'un séminaire intitulé « Europe, appartenance, puissance, relance, résilience », en partenariat avec dix Instituts des hautes études partenaires (9 novembre 2021).

Avec l'aide de CIVIPOL (opérateur de coopération technique internationale du ministère de l'Intérieur), l'IHEMI a organisé six conférences du salon MILIPOL 2021. Deux portaient sur la sécurité des grands événements, deux sur l'antiterrorisme et le rôle des opérateurs privés, et deux sur le changement climatique.

Au même moment, l'institut organisait un colloque portant sur « La sécurité de demain », en partenariat avec le Programme doctoral défense et sécurité intérieure d'Aix Marseille Université.



Visite du secrétaire général Jean-Benoît Albertini, préfet, sur le stand de l'IHEMI au salon MILIPOL.



Conférences organisées par l'IHEMI et CIVIPOL au salon MILIPOL.



Colloque « La sécurité de demain », Aix Marseille Université.





Colloque « Sécurité et Ruralités », Sénat.



Le Sénat a accueilli un colloque « Sécurité et Ruralités », en partenariat avec l'association des Maires ruraux de France.

Dans le cadre de La Nuit du Droit, l'Institut a organisé un webinaire sur « Droit et nouvelles mobilités », en partenariat avec la Faculté de Droit (FLD) de l'Université catholique de Lille.

Les chercheurs ont également organisé une table ronde lors de rencontres de praticiens/ chercheurs pour la mission Vigouroux « Discriminations dans l'action des forces de sécurité intérieure » et au congrès Francopol, effectué le propos introductif intitulé « La police et le citoyen. La confiance au cœur des interventions ».

En 2021, la convention signée en 2019 entre l'INHESJ et le CNRS organise désormais la collaboration entre le CNRS et l'IHEMI, sous forme d'un programme de travail, de recherche et d'échanges entre les deux institutions. Un appel co-porté par les deux institutions a visé l'étude interdisciplinaire des politiques et actions publiques en matière de sécurité et justice en ciblant l'émergence de problématiques nouvelles par des

questions scientifiques originales. Trois recherches ont été soutenues financièrement et la restitution des résultats a été effectuée en décembre 2021 à l'École militaire :

- Une recherche dans le champ du numérique intitulée « détection de l'intention, prédiction de l'action » (INTACT), sous la direction de Mme Farah Benamara, Institut de recherche en informatique de Toulouse ;
- Une recherche dans le domaine environnemental ayant pour thème « justice environnementale : décisions fondées sur la science », sous la direction de M. Gilles Lhuillier, institut de l'ouest droit et Europe (IODE), Université de Rennes ;
- Une recherche sur le terrain de la prévention de la radicalisation avec un projet baptisé « retour des enfants de Syrie : parentalité Education citoyenneté-transmission de valeurs » (RESPECT), sous la direction de Mme Sylvie Ollitrault, Université de Rennes.

Ce protocole d'accord ne préjuge pas de coopérations particulières comportant des dispositions financières qui feront l'objet de conventions spécifiques.

L'IHEMI assure le secrétariat général du conseil scientifique sur les processus de radicalisation (COSPRAD), instance présidée par le premier ministre. Ses missions sont :

- faciliter les interactions entre les administrations publiques et les chercheurs en sciences humaines et sociales ;
- proposer des axes de recherche prioritaires sur les questions de radicalisation ;
- favoriser l'organisation d'états généraux de la recherche sur la radicalisation et d'en diffuser les bonnes pratiques ;
- favoriser la réflexion sur l'accès aux données à caractère sensible en matière de radicalisation ;
- contribuer à la valorisation des résultats de la recherche en sciences humaines et sociales et à leur réutilisation au bénéfice des politiques publiques de prévention et de lutte contre la radicalisation.

Ce conseil a soutenu financièrement cinq thésards dont les travaux sont en voie d'achèvement.

Une nouvelle feuille de route adoptée lors d'une réunion interministérielle tenue en juillet 2021 conforte la volonté de relancer ce conseil. Une nouvelle composition du conseil scientifique est en cours de validation.

L'activité de prospective

Cette activité constitue un nouvel axe fort de l'institut. En 2021, un certain nombre d'actions ont permis de donner une impulsion à cette forme d'analyse qui se révèle d'un apport heuristique intéressant pour les décideurs publics.

Des agents de l'IHEMI ont bénéficié en mai et juin 2021 d'une formation sur les outils de la prospective leur permettant la mise en place immédiate d'une réflexion stratégique. Des représentants des cellules prospectives de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC) et du Service de la Transformation de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN-ST) ont participé à cette session de formation. A cette occasion, d'autres collaborations se sont mises en

place pour permettre le travail en réseau entre ces unités, celles de la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN) et celles de la Direction de la modernisation et de l'administration territoriale (DMAT).

En 2021, trois notes d'analyse prospective ont été réalisées sur les cryptomonnaies, l'intégrité des processus électoraux et le détournement des drones par les terroristes.

L'Institut s'appuie sur un Observatoire de l'Analyse et de la Prospective des Crises (OAPC), qui vise à dresser un état des lieux des crises actuelles, à identifier les nouvelles crises de demain et à imaginer collectivement des parades. L'OAPC fonctionne avec un comité d'orientation et a procédé en 2021 à l'audition d'une trentaine d'universitaires et d'opérationnels afin de croiser les regards sur des enjeux climatique, sécuritaire, migratoire, numérique, technologique, géopolitique ou encore économique.

L'institut a repris l'activité de financement de la recherche du CHEMI grâce au fonds d'investissement pour les études stratégiques et prospectives (FIESP). Un Comité des Études, composé des directions qui abondent ce fonds, formule les besoins de connaissances et suit les projets retenus. Ce fonds est doté, chaque année, d'un budget de 300 000€ permettant de financer une dizaine de projets.

En 2021, l'appel à projets du FIESP a conduit à la sélection de 9 dossiers, dont notamment les thématiques suivantes :

- Crises de demain.
- La sécurité et les forces de sécurité intérieure (FSI) à l'aune des changements sociétaux à venir.
- La confiance dans les institutions.



► 5

PUBLICATIONS

Au cours de l'année 2021, l'Institut a poursuivi la publication des *Cahiers de la Sécurité et de la Justice*, revue trimestrielle publiée depuis plus de vingt ans, orientée sur l'analyse des menaces et des risques du monde contemporain, sur les stratégies de réponse et les outils de leur mise en œuvre.

Le numéro 50 « Acteurs et penseurs de la sécurité », publié le 19 janvier 2021, a été le numéro de transition qui a marqué la poursuite de l'activité de la revue. Ont également été publiés :

- « De la théorie de la prévention à ses applications numériques, la trajectoire d'une idée humaniste », hors-série, paru le 26 février 2021.
- « Les armes à feu », n° 51, paru le 23 juin 2021.
- « Les crimes complexes : cold cases, meurtres sériels, disparitions non élucidées... », n° 52, paru le 4 août 2021.
- « Le Sisyphe policier : regards sur la sécurité quotidienne », n° 53, paru le 1^{er} décembre 2021.

L'IHEMI publie également *La Lettre d'information sur les risques et les crises* (LIREC), revue trimestrielle qui s'appuie sur une veille continue des événements nationaux et internationaux.

Cette revue se consacre à l'analyse des méthodologies de prévention des risques, de gestion de crise ainsi qu'à l'étude des politiques de secours afin d'apporter un éclairage global et pluridisciplinaire et de fournir des analyses approfondies et pertinentes des enjeux auxquels nous exposent les nombreuses problématiques contemporaines, relatives aux risques et aux crises de toute nature.

En 2021, compte tenu des réorganisations internes, la LIREC est parue en juillet et abordait la question de « La place de la logistique dans la gestion de la crise ».



► 6

**PARTENARIATS
INTERNATIONAUX**

L'Institut a une double vocation de formation à l'international et de rayonnement dans une logique de partenariat avec des acteurs stratégiques internationaux.

En novembre 2021, s'est tenue la première édition du séminaire organisé par l'IHEMI à destination des auditeurs de l'Ecole supérieure des forces de sécurité intérieure (ESFSI) tunisienne. Le thème de ce premier séminaire portait sur la prise de décision dans la gestion et la communication de crise, ainsi que sur l'intelligence économique. Trois experts français sont intervenus à Tunis à l'ESFSI. Un séminaire annuel sur la thématique de la gouvernance territoriale de sécurité a eu lieu en octobre 2022 et une déclaration d'intention est en cours de préparation en vue d'un développement du partenariat.

Dans le cadre du partenariat entre l'IHEMI et le ministère de la sécurité argentin, concrétisé par la signature d'une déclaration d'intention commune en décembre 2021, le partage d'expertise de haut niveau sur le domaine de la sécurité intérieure s'appuiera sur l'organisation chaque année d'un séminaire thématique de deux jours au profit des hauts dirigeants des forces de sécurité.

En décembre 2021, un premier séminaire s'est tenu sur la conduite des investigations complexes liées aux stupéfiants et à la criminalité organisée, co-

organisé avec l'Ambassade de France et le ministère de la Sécurité argentin. Trois experts français (AGRASC, PJGN, DCPJ PN), ont échangé avec leurs homologues argentins devant une quarantaine de cadres supérieurs des polices fédérales argentines.

En ce qui concerne les échanges, visites et réceptions de délégations :

➤ **En juin 2021** : accueil de la délégation de l'école de perfectionnement des forces de police italienne, les 25 auditeurs dont le directeur de l'ESFSI, se sont vu présenter les missions de l'IHEMI suivies de trois conférences sur la gestion de crise et sur la gestion des attentats du 13 novembre 2015.

➤ **En juillet 2021** : accueil de la délégation de l'Institut national des études stratégiques et des politiques publiques (NIPPS) nigériane, qui remplit une double mission de formation des hauts cadres du secteur public nigérian et de groupe de réflexion public. La vingtaine d'auditeurs se sont vu présenter les missions et l'organisation des forces de sécurité intérieure françaises.



De gauche à droite : le colonel Sylvain Renier – le colonel Joël Molera – le préfet Éric Freysselinard – le ministre de la Sécurité argentin Aníbal Fernández – la secrétaire d'État à la sécurité et politique criminelle Mercedes La Gioia



Reception à l'ambassade d'Italie en l'honneur de l'IHEMI et de l'École de perfectionnement des forces de police italienne. Au premier rang : Caterina Baglivi (attachée au Bureau de coordination régionale pour l'Europe de l'Ouest et l'Afrique du Nord-Ouest) – Giuseppe La Gala (directeur) – Teresa Castaldo (ambassadrice) – Éric Freysselinard – Sophie Hatt (DCIS) – Rosaria D'Errico (contrôleuse générale de la Police nationale italienne) – Nicola Falvella (ASI italien).

► En novembre 2021 : visite du Président et du Vice-Président de l'Université de sécurité intérieure d'Arabie Saoudite (NAUS Université), qui contribue à la recherche dans le domaine de la sécurité. Cette visite fût l'occasion d'échanger sur un éventuel renouvellement du partenariat qui existait entre la NAUS et l'INHESJ.

C'est au sein du département rayonnement international que sont organisés les voyages

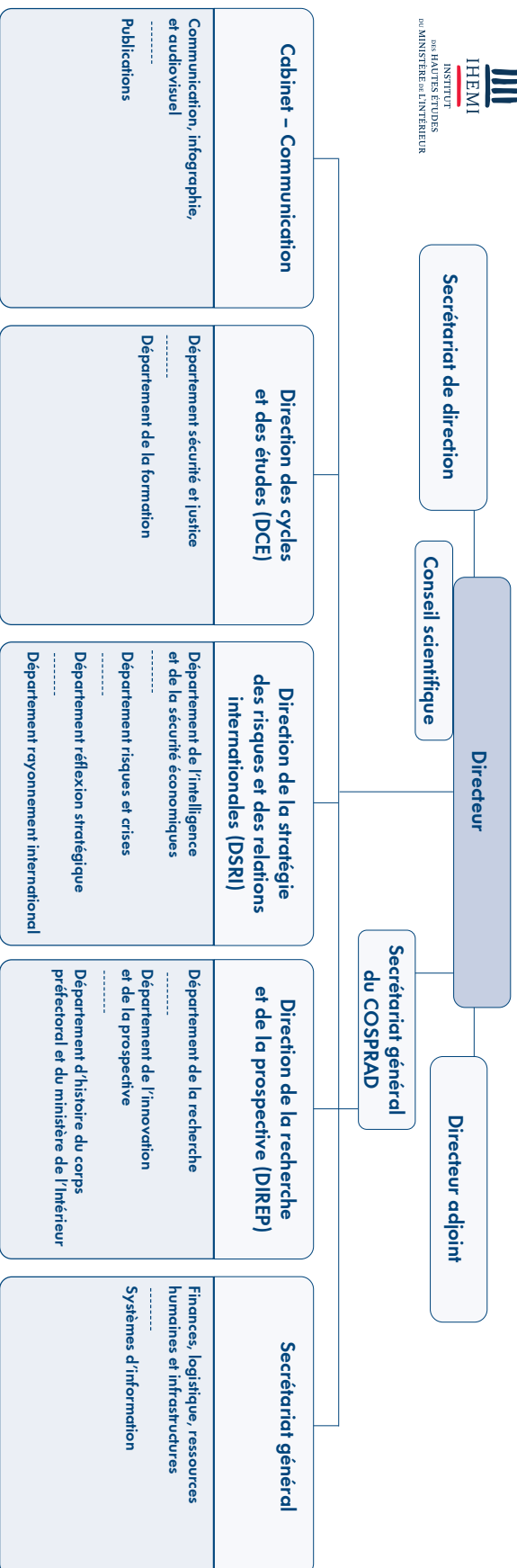
d'étude proposés aux auditeurs des formations annuelles. A Rome en juin 2021 (32^e SNSJ et de la 11^e promo CHEMI soit 110 auditeurs) ont été présentés l'articulation du système des forces de sécurité intérieure italiennes et un aperçu du système judiciaire italien. Au cours de ce voyage, a été signée une déclaration d'intention entre l'IHEMI et la SPFP fixant les modalités d'un partenariat stratégique entre les deux pays.



Accueil de la délégation de l'Institut national des études stratégiques et des politiques publiques (NIPPS) nigériane.



De gauche à droite : le préfet Vittorio Rizzi – le préfet Bruno Corda – le préfet Éric Freysselinard – le procureur Cafiero de Raho – le directeur central anti-criminalité de la police Francesco Messina – le général Giuseppe La Gala.



7 ORGANIGRAMME

▶ 8

PARTENAIRES

Académie du renseignement

Action contre la cybermalveillance (ACYMA)

Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC)

Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)

Assemblée nationale

Association pour la gestion des assistants de sénateurs (AGAS)

Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP)

Centres ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (CRIAVS)

Club des directeurs de sécurité et de sûreté des entreprises (CDSE)

Club des officiers de sécurité (COS)

Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR)

Commandement Terre pour le territoire national (COM TN)

Commission européenne

Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

Coordination nationale du renseignement et de la lutte contre le terrorisme (CNRLT)

Cycle des hautes études de la culture (CHEC)

Cycle supérieur du développement durable (CSDD)

Défenseur des droits

Délégation à l'information et à la communication (DICOM)

Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH)

Délégation interministérielle d'aide aux victimes (DIAV)

Délégation ministérielle aux partenariats, aux stratégies et aux innovations de sécurité (DPSIS)

Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD)

Direction de la coopération internationale (DCI)

Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ)

Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)

Direction des affaires criminelles et des grâces (DACG)

Direction des affaires européennes et internationales (DAEI)

Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Direction générale de la police nationale (DGPN)

Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise (DGSCGC)

Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE)	Institut des hautes études pour la science et la technologie (IHEST)
Direction générale de la sécurité intérieure (DGSi)	Institut national du service public (INSP)
Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI)	Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN)
École AgroParisTech	Mission des cadres dirigeants (MCD)
École de formation des barreaux de la Cour d'Appel de Paris (EFB)	Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)
École de guerre	Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF)
École nationale de la magistrature (ENM)	Observatoire français des drogues et de la toxicomanie (OFDT)
École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ)	Office anti-stupéfiants (OFAST)
École nationale supérieure de police (ENSP)	Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale (PJGN)
École nationale supérieure des officiers des sapeurs-pompiers (ENSOSP)	Préfecture de police de Paris
École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN)	Réseau des écoles de service public (RESP)
État major de l'armée de terre (EMAT)	Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)
Fédération française des centres ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (FFCRIAVS)	Sénat
Francopol	Service d'information du gouvernement (SIG)
Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE)	Service de l'information stratégique et de la sécurité économique (SISSE)
Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe (IHEDATE)	Service national de police scientifique (SNPS)
Institut des hautes études des métropoles (IHEDM)	Skema Business School
Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN)	Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (Tracfin)
Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF)	Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT)
Institut des hautes études du monde religieux (IHEMR)	Aix-Marseille Université
	Université de Lorraine
	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
	Université Paris-Descartes

Rapport édité par l'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur

Directeur de publication :
Éric Freysselinard

Conception et réalisation :
bureau infographie

Crédits photos :

©IHEMI (p. 2, 3, 8,10,12, 13, 15, 16, 17, 18, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 37, 38) –
©Nicolas Fagot (p.6) – ©salita2010 – AdobeStock.com (p.34) – ©alphaspirit Adobe Stock.com
(p.36)

Décembre 2022



Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur

Adresse postale

IHEMI - École militaire - case 39 - 1, place Joffre
75700 Paris SP 07

Adresses opérationnelles

École militaire - 1, place Joffre - 75007 Paris
Fort de Charenton - 94706 Maisons-Alfort
Tél. : +33 (0)1 76 64 89 00



www.ihemi.fr